

UN NOUVEL ÉLAN POUR NOGENT

3 siècles
Opposition



QUEL « POUMON » POUR NOTRE VILLE ?

Un protocole partenarial relatif à l'opération d'aménagement « Cœur de Nogent » entre la société Grand Paris aménagement, le territoire, Paris Est Marne et Bois et la commune a été approuvé lors du conseil municipal du 31 janvier 2019.

Depuis il semblerait que cela ait changé sans savoir vraiment pourquoi ! Peut-être que les tracts de l'opposition distribués sur le marché, pour alerter d'un manque de concertation évident a fait prendre conscience que les Nogentais se sentent concernés par la Halle du marché.

A la surprise générale, lors du conseil municipal la plupart des élus ont découvert que le périmètre de cette opération ne se limitait pas au marché actuel et à la rue Ancelet, mais comprenait désormais l'îlot Galliéni, à savoir : la médiathèque, le musée, la MJC, le Pocket-théâtre et des ateliers, mais aussi l'îlot Lequesne où se trouve une ancienne maison vouée à la démolition.

Le marché deviendrait désormais une halle alimentaire publique de 2 000m² dont l'espace de vente est réduit par rapport à l'espace actuel. Cela veut dire le sacrifice de commerçant libre du marché ? Une surface de 1 000m² serait dédiée à des commerces dits gourmands ouverts en permanence, est-ce que ces commerces auront suffisamment d'acheteurs la semaine ? Enfin, 1 000m² serait réservé à des espaces annexes ou de bureaux. Quelle concurrence cela implique-t-il avec les commerces voisins, café et restaurants ?

Qu'en est-il de la construction du marché en elle même ? Pourrait-on envisager son autonomie en termes d'énergie grâce à une unité de transformation de méthane sous le marché pour transformer tous les déchets alimentaires des Nogentais, un système de tri des déchets pour les gens du marché et un toit maraicher pour avoir une offre locale, apporter de la fraîcheur et du lien social dans Nogent ? Un maraicher et un apiculteur ou encore l'école Dubreuil pourrait l'exploiter et revendre la production dans les commerces

biologiques de notre ville.

L'îlot Ancelet où se trouve l'actuel square de jeux pour les enfants accueillerait, les différents équipements culturels (archives, médiathèque, Pocket théâtre, MJC) de 3 500m² ainsi qu'une surface commerciale, probablement le Monoprix de la place de la Mairie 2 500m².

Pourquoi ne pas garder le lieu actuel de culture boulevard Gallieni, il offre une aération visuelle dans notre ville qui se densifie. Où les enfants iront jouer s'il n'y a plus de square rue Ancelet?

De plus, pourquoi attribuer d'office, une aussi grande place au monoprix, il serait plus juste de lancer un appel d'offres pour d'autres commerces en lien avec l'alimentation et l'environnement ?

Lors du conseil il a été annoncé que les îlots Galliéni et Lequesne seraient transformés en programme immobilier de 5 800m² et 3 800m² respectivement. Des espaces revendus aux promoteurs pour financer l'opération du marché, mais est-ce vraiment utile alors que notre taux d'endettement par habitant est bas ? Le projet de démolition de la MJC et Bibliothèque interroge, quand on sait que les espaces et la végétation manquent en centre ville. Par expérience, on sait que la densification conduit aussi à un mal être urbain !

Consulter les élus, mais aussi les nogentais, via un questionnaire en ligne, sur le marché, ou même via un vote est indispensable. On le sait que trop bien avec les mois de manifestations de gilets jaunes, le besoin de concertation est crucial. Passons à un marché « vert » et innovant en cœur de ville, sans passer par le jaune !

Un Nouvel Élan pour Nogent

L'équipe d'un Nouvel Élan pour Nogent